



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Association sans but lucratif – Reconnue d'utilité publique - Agrément du Ministère de la Santé n° B 53/98
Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
4, rue Barblé, Centre Hospitalier-service de Cardiologie- Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

Luxembourg, le 16 avril 2020

RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2019

Remarque préliminaire

À cause du CORONAVIRUS l'Assemblée générale ordinaire 2019 (AGO), prévue pour le 16 mars à Ettelbruck, avait dû être annulée.

En application du nouveau règlement grand-ducal pris par le gouvernement en date du 20 mars 2020, le conseil d'administration avait alors décidé

- de tenir l'AGO sans la présence physique de ses membres;
- de réaliser une présentation Powerpoint en langue française avec un commentaire audio en luxembourgeois, simulant la tenue de l'AGO;
- de la mettre sur son site Internet et d'inviter ses membres à la consulter;
- de prévoir la possibilité d'un vote à distance.

Le présent rapport reprend le gros de cette présentation et donne les résultats du vote à distance.

À ces fins l'ordre du jour a légèrement été adapté à la situation, sans pourtant négliger les points prescrits par la loi.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport des activités
2. Rapport financier
3. Rapport des réviseurs de caisse
4. Cotisations pour l'exercice 2020
5. Décharges à donner au trésorier
6. Décharge à donner au **Conseil d'Administration**
7. Élections de 3 membres réviseurs de caisse
8. Élections partielles des membres du **CA**
9. Remerciements
10. Vote à distance

1. Rapport des activités

En 2019, le conseil s'est réuni deux fois au grand complet et deux fois en comité restreint pour des questions administratives et financières.

L'ALGSC est représentée dans la Fédération des associations de sport de santé, la FLASS, et est également membre de la Fédération des associations du secteur social, la FEDAS, à laquelle elle fait appel notamment pour la gestion des salaires.

Comme tous les ans, l'ALGSC a participé à différents événements avec un stand d'information. En voici quelques exemples ...



Statistiques

Centre	307	dont actifs	169
Nord	174	dont actifs	115
Sud	94	dont actifs	50
TOT 2019	553	dont actifs	334

60% de nos membres sont des membres actifs, c'est-à-dire ceux qui participent aux groupes sportifs. Parmi les autres, il y a le personnel encadrant et les membres temporairement inactifs.

Si lors de la dernière assemblée générale on avait encore pu constater un léger recul des membres en nombre absolu, on voit que ce chiffre est resté constant en 2019. Toutefois, le nombre des actifs a légèrement diminué.

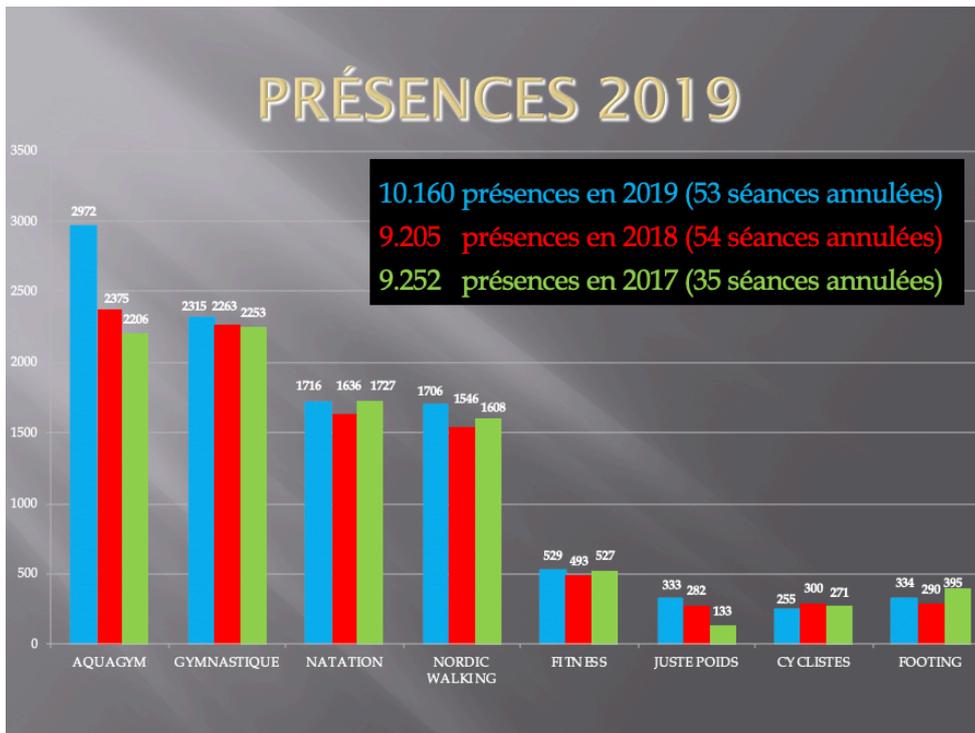
Concernant le sexe, les hommes restent toujours majoritaires avec 69%, alors que les femmes ont néanmoins rattrapé à nouveau 1 pourcent en passant de 30 à 31.

Activités physiques en 2019

TYPE D'ACTIVITÉ	SÉANCES	GROUPES
GYMNASTIQUE		1,5 heure par séance
<i>CENTRE</i>	126	3 groupes
<i>SUD</i>	66	2 groupes
<i>NORD</i>	128	4 groupes
FITNESS		1 heure par séance (2 séances)
<i>NORD</i>	90	
NATATION		1/2 groupes
<i>CENTRE</i>	42	1,5 heure par séance
<i>SUD</i>	69	1 heure par séance
AQUAGYM		
<i>CENTRE</i>	42	1,5 heure par séance
<i>SUD</i>	34	1 heure par séance
<i>NORD</i>	96	1 heure par séance 2 2/2/2/3 groupes
FOOTING		1,5 heure par séance
<i>CENTRE</i>	71	
NORDIC WALKING		1 1/2 heure par séance
<i>CENTRE</i>	84	2 groupes
<i>SUD</i>	52	
<i>NORD</i>	115	2/2/4/2 groupes
BICYCLETTE		2 1/2 - 4 heures par sortie
<i>CENTRE</i>	44	2 groupes
JUSTE POIDS		1 heure par séance
<i>NORD</i>	45	
TOTAL SÉANCES	1.104	(1.093 en 2018)

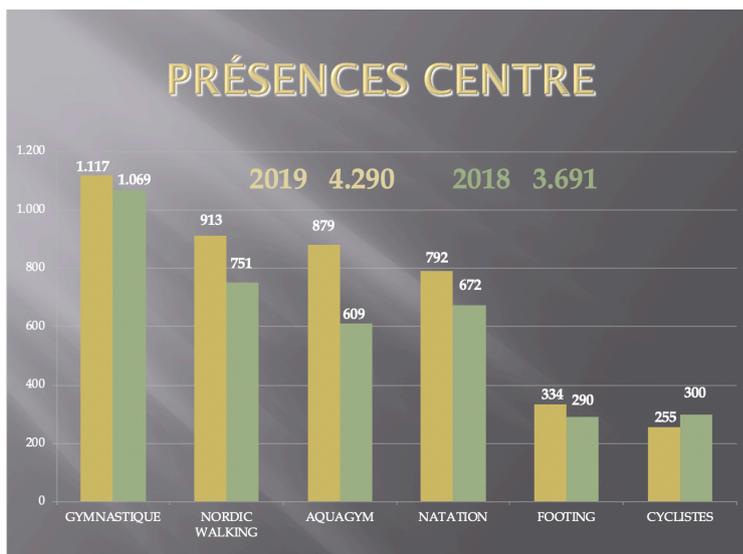
Ce tableau nous donne un aperçu général des séances par type d'activité, quant au nombre et la durée dans les 3 sections. Pour chaque type d'activité, on voit combien de séances ont été offertes, dans quelle section.

En tout, il y avait 1.104 séances en 2019, alors qu'en 2018 il n'y en avait que 1.093. 53 séances ont dû être annulées pour différentes raisons, par exemple à cause de la canicule. Ce chiffre était de 54 en 2018.

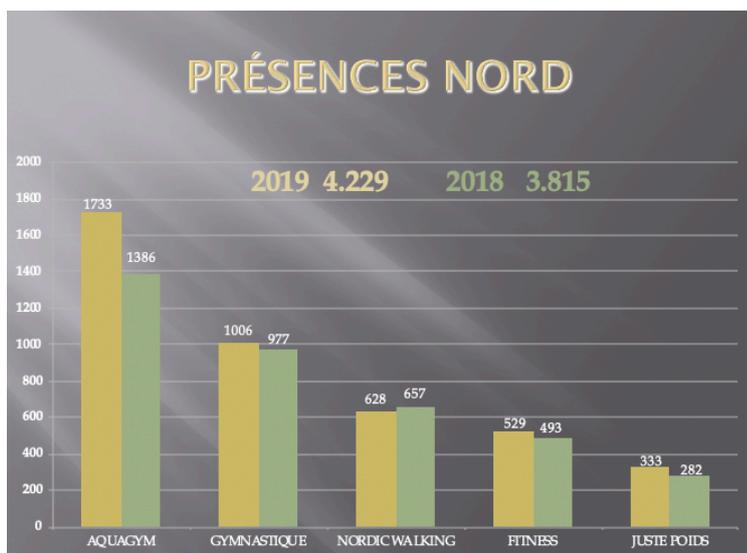


Pour chaque séance les présences effectives sont notées sur place. En voici le nombre total, par type d'activité, dans les trois sections.

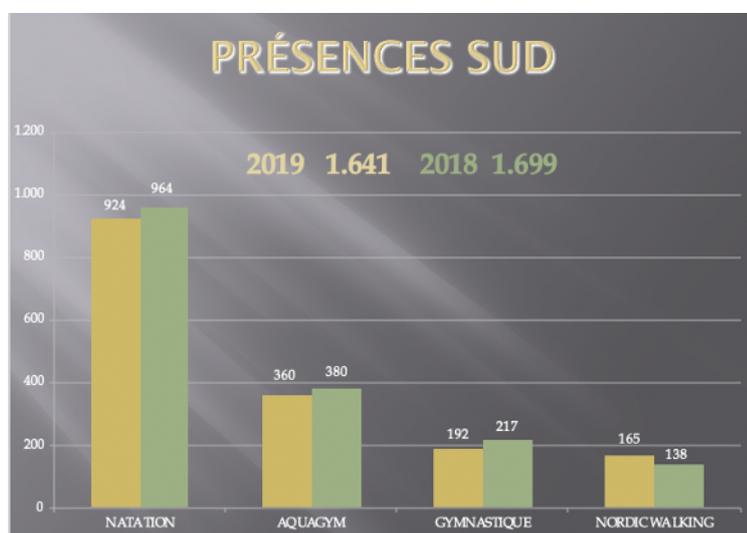
En 2019, nous arrivons à un total de 10.160 présences, contre 9.205 en 2018. Cela correspond à une augmentation de >10 % par rapport à l'année précédente, où il n'y avait qu'une seule annulation de séance en moins ! Comparé à l'année 2017, cette augmentation est encore plus significative, si on prend en compte le fait qu'alors il y avait 18 annulations de séances en moins. Cette progression est due en premier lieu à l'AQUAGYM, dont l'augmentation remonte à 25%.



Au Centre, à part le cyclisme, toutes les activités ont connu une augmentation des présences. C'est l'Aquagym en premier, mais également le Nordic Walking et la Natation qui en ont profité le plus.



Au Nord nous avons un léger recul au Nordic Walking, alors que toutes les autres activités ont pu afficher une augmentation, avec encore l'Aquagym en première ligne

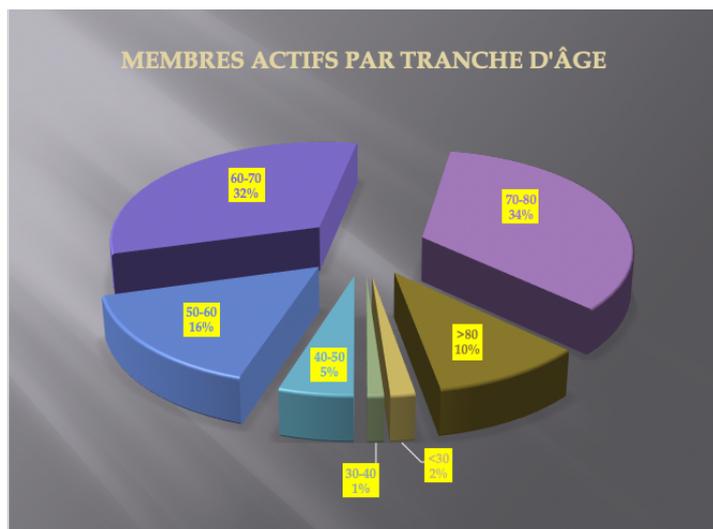


Au Sud il y a eu un recul général des présences de 3,4%, sauf pour le Nordic Walking, qui a connu une augmentation de 19,5%

ENCADREMENT 2019

LIEU	DOCTEURS	MONITEURS	INFIRMIERS
CENTRE	11	24	5
NORD	11	12	10
SUD	5	7	9
TOTAL	27 (27)	43 (46)	24 (29)

Toutes ces activités physiques thérapeutiques ne seraient évidemment pas possibles, s'il n'y avait pas l'encadrement engagé de nos membres professionnels, des moniteurs sportifs, des kinés, des infirmiers et des médecins. Leur nombre par section est indiqué dans ce tableau



Voici la répartition de nos membres actifs suivant l'âge. On voit que ceux âgés de plus de 60 ans sont largement représentés avec 76% du total. Retenons néanmoins que l'année passée, cette tranche d'âge représentait encore 80%. Il est également intéressant de constater, que les plus de 80 ans, avec 10%, continuent à tenir une part appréciable parmi les membres actifs.



L'évolution positive du nombre de nouveaux membres par année, constatée déjà les 3 années précédentes, est à nouveau confirmée en 2019. Il y a même eu une croissance de 15% comparé à l'année précédente.

2. Rapport financier

Recettes

Les recettes pour l'exercice 2019 s'élevaient à 359.543,68 euro. Ce total est composé principalement du subventionnement par Convention du Ministère de la santé, à savoir:

- 217.309 € pour le fonctionnement des associations membres de la FLASS (dont 142.309 pour l'ALGSC et 75.000 pour les autres associations) et
- 115.514 € étaient prévus pour le chargé de direction.

Les cotisations et participations de nos membres s'élèvent à 25.195 €.

Pour les Dons, il faut constater qu'avec 265 Euro il s'agit malheureusement du **plus petit** montant relevé depuis 2004.

La bonne nouvelle c'est les remboursements pour l'année 2018. Cela signifie que nous pouvons maintenant clôturer 2018 avec un bilan positif de 1.232,62 € au lieu d'un déficit de 17.090,34 €.

Recettes 2019

➤ Convention Ministère Santé <small>(Fonct. 217.309 + Chargé 115.514)</small>	332.823,00
➤ Cotisations/participations <small>(11.400 + 13.795) -100 bilan 2018/20</small>	25.195,00
➤ Vente T-shirts/tricots	110,00
➤ Remboursement parking	1.080,00
➤ Intérêts	70,68
➤ Dons MERCI	265,00
	359.543,68
 Remboursement 1. installation 2018	 7.200,00
Remboursement matériel+ diff. salaire 2018	11.122,96
	377.866,64

Dépenses 2019

➤ Indemnités dirigeants (ALGSC 139.598 FLASS 75.521,25)	215.119,25
➤ Chargé (112.060 + 5.415,51 remboursement CCSS) <small>(-4.976,19 bilan 2018 + 3.962,01 bilan 2020)</small>	117.475,60
➤ Frais experts comptables	260,00
➤ Frais de bureau (consom., impression, frais bancaires, réunions)	4.470,86
➤ Frais postaux (-111,63 bilan 2018 + 72,56 bilan 2020)	2.567,74
➤ Publicités	425,88
➤ Assurances	357,07
➤ Matériel médical, didactique, ergo- et kinésithérapeutique	5.143,66
➤ Piscine Colmarberg	1.071,20
➤ Réparations, logiciels, petit équipement	304,01
➤ Loyers + frais (FLASS)	15.846,20
➤ Overhead (Cotisations + taxes rcs/rbe) (+ 100 bilan 2020)	316,82
➤ Divers (fleurs, cadeaux, pourboire portiers) (non éligible MISA)	869,00
	364.227,29

Dépenses

Les plus grosses dépenses sont toujours les indemnités pour les professionnels qui accompagnent les activités sportives (docteurs, kinés, moniteurs, infirmiers, etc.) ainsi que la rémunération du chargé de direction. Comme nous avons reçu un remboursement de la part de la CCSS pour congé de maladie du chargé, il se peut que le Ministère de la santé va nous réclamer cet argent.

Concernant l'achat de **matériel**, il s'agit de tensiomètres, d'un stéthoscope et d'un défibrillateur ainsi que de divers équipements sportifs pour les 3 sections.

Depuis le 4e trimestre 2019, un cours supplémentaire d'Aquagym a été créé à la piscine de Colmar-Berg, où un loyer nous est demandé, mais dans lequel le maître-nageur est compris. L'indication **non éligible Misa** sous **Divers** signifie que ce montant ne sera pas repris par le Ministère de la santé lors du décompte annuel.

Les parenthèses *bilan 2018* ou *bilan 2020* derrière certains montants indiquent que ces montants ont été ou seront ajustés aux années correspondantes.

Bilan 2019

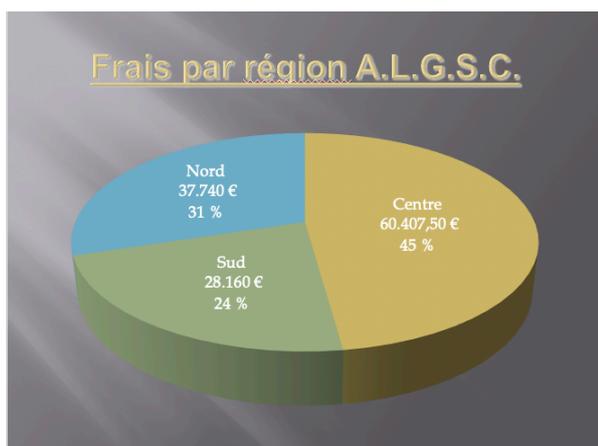
BILAN 2019		
•RECETTES	•DÉPENSES	
359.543,68 €	364.227,29 €	
Résultat 2019 : - 4.683,61 €		
Avoir au 01.01.2019	81.326,34	
Recettes 2019	359.543,68	
Dépenses 2019		-364.227,29
Total recettes (+remboursements 2018)	377.866,64	
Ajustements 2018/19/20	94.965,69	-1.053,25
Avoir au 31.12.2019	93.912,44	
	CCP 22.750,57	CCRA EP. 70.742,67 CCRA CO 419,20

L'exercice 2019 est clôturée avec un déficit de 4.683,61 €. À remarquer toutefois que, sans les 53 annulations de cours mentionnées ci-avant, le déficit serait encore plus important (+11.375 €). En outre, nous n'avons pas pu honorer un montant global de 9.322,50 € d'autres associations membres de la FLASS, faute de crédits budgétaires du ministère.

Grâce à une gestion financière en bon père de famille et grâce également à ses réserves, l'ALGSC se porte bien à la fin de l'exercice 2019 avec un actif de 93.912,44 € au 31/12/2019.

Voici l'aperçu détaillé de tous les frais remboursés aux associations membres de la FLASS en 2019.

				
139.598,00	20.018,75	13.805,00	11.007,50	10.585,00
				
5.177,50	5.150,00	5.015,00	4.042,50	720,00



Proposition de budget 2020

Budget 2020

Recettes		Dépenses	
Convention 2020	376.023	Chargé de direction	121.122
Cotisations +partici.	26.000	FLASS Association	89.000
Dons (+ JSC 2020)	11.000	Dirigeants	140.000
Remb. Parking	1.080	Loyer	15.901
Intérêts	100	J.S.C. conf/réception	10.000
	414.203	Brochure	7.000
		Frais postaux	6.000
		Taxes/assurances	3.000
		Matériel bureau	7.000
		Matériel médic./ergo.	11.000
		Fiduciaire	2.000
		Réparations/entretien	2.180
			414.203

Côté recettes, la Convention va nous apporter 376.023 € (= augmentation de 43.200 €). Les cotisations et participations sont estimées à un montant de 26.000 € (Base 2019). Pour la 7^e Journée du Sportif Cardiaque (JSC), nous avons prévu un sponsoring de 11.000 €.

Côté dépenses, le budget de la FLASS passe de 75.000 à 89.000 €. Divers matériel médical / ergo doit être acheté ou remplacé. La plupart des autres postes vont augmenter en raison de la JSC (brochure, frais postaux, conférencier, réception, ...).

Heureusement, la nouvelle Convention du Ministère de la santé nous est déjà parvenue. Pour 2020 nous avons demandé une augmentation, pour couvrir les frais en relation avec des nouveaux cours des membres de la FLASS, une tranche d'index due au chargé de direction, la Journée du Sportif Cardiaque et une éventuelle hausse des indemnités.

En raison du nouveau plan comptable prescrit par l'Etat pour le secteur conventionné, le conseil a l'intention de faire appel à la FEDAS pour les prochains bilans de comptabilité.

3. Rapport des réviseurs de caisse

La révision des comptes a été réalisée par MM. Guy Maillet, Edmond Schroeder et Hubert Wengler. Après avoir contrôlé les pièces, les extraits et le Grand Livre, ils certifient par leur signature les contrôles qui ont été faits. Ils remercient le trésorier pour son excellente tenue de la trésorerie pour l'exercice 2019 et invitent l'assemblée à accorder la décharge au trésorier.

4. Cotisations pour l'exercice 2020

La propositions du conseil de maintenir la cotisation à 20 € et la participation à 40 € est approuvée par le vote à distance.

5. Décharge à donner au trésorier

La décharge est donnée au trésorier par le vote à distance.

6. Décharge à donner au Conseil d'administration

La décharge est donnée au Conseil d'administration par le vote à distance.

7. Elections de 3 membres réviseurs de caisse

Les reviseurs MM Guy Maillet, Edmond Schroeder et Hubert Wengler ont confirmé leur disponibilité pour un futur mandat. Leur réélection est confirmée par le vote à distance

8. Elections partielles des membres du comité

Le vote à distance a confirmé le renouvellement des mandats venus à expiration des membres rééligibles suivants :

Dr. Blasen Claude, Dr. Delagardelle Charles, Harsch Jean-Paul, Kemmer Marcel, Muller Roger, Ourth Martine, Sassenrath Raymond, Stumper Jeff, Dr. Urhausen Hilde, Vandivinit Claude.
Aucune nouvelle candidature n'a été posée.

9. Remerciements



Un très grand MERCI du Conseil à des membres méritants, ayant arrêté leur fonction en 2019, Madame Astrid BREUER, ancienne monitrice au NORD, Pierre Kortum, secrétaire jusqu'en 2009 et responsable FOOTING jusqu'en 2019, et Gast KOBBS, secrétaire de 2010 à 2019. On y reviendra en bonne et due forme quand l'occasion se présente.



Merci également à Jeff STUMPER d'avoir accepté d'assurer la succession de Gast K OBS comme nouveau secrétaire de l'ALGSC à partir de l'exercice 2020 !

Finalement, le conseil remercie ses partenaires du gouvernement, les villes, les communes et les établissements scolaires qui mettent à disposition leurs halls sportifs, ainsi que les centres hospitaliers pour la mise à disposition de leurs salles de conférence.

Remerciements

- ▣ Ministère de la Santé
- ▣ Ministère des Sports
- ▣ Ville de Luxembourg
- ▣ Ville de Dudelange
- ▣ Ville d'Ettelbruck
- ▣ Lycée Technique de Esch/Lallange
- ▣ Lycée Technique d'Ettelbruck
- ▣ Lycée Technique Privé St. Anne d'Ettelbruck
- ▣ Commune de Colmar-Berg
- ▣ Centre Hospitalier Luxembourg
- ▣ Centre Hospitalier du Nord

Claude Vandivinit
membre du conseil d'administration